
M. GAÉTAN ROBERGE
COMITÉ LOGEMENT VILLE-MARIE

885

LA PRÉSIDENTE :

Donc, on peut reprendre. Nous sommes rendus à monsieur Gaétan Roberge, comité logement Ville-Marie. Donc, on est tous là. On peut reprendre la séance. Alors, on vous écoute.

890

M. GAÉTAN ROBERGE :

895

Bonjour, Madame, bonjour, Monsieur. Merci de l'invitation. Je me présente, je m'appelle Gaétan Roberge. Moi, je travaille au Comité logement depuis 2001. Ça fait déjà un certain temps. Et je vais faire une légère présentation, je ne lirai pas le document, vous l'avez. Mon objectif c'est simplement de vous présenter en quelques mots le Comité logement, puis ensuite par recommandations, on ira dans le vif du sujet.

900

Alors, nous, on est un organisme communautaire. On existe depuis, officiellement depuis 1976. Donc, on a plus de 40 ans. On s'en va sur 45 ans. Et on intervient, on a changé de nom, c'est-à-dire on intervenait dans des quartiers Centre-Sud, Sainte-Marie. On intervient encore et on a rajouté le centre-ville comme terrain d'intervention et on a changé de nom en 2010 pour devenir Comité logement Ville-Marie pour respecter la nouvelle territorialité.

905

On compte environ 250 membres chez nous et bon, les membres vont en augmentant d'années en année, quoique cette année avec la pandémie c'est difficile, le membership c'est compliqué.

910

Et puis on intervient sous trois modes d'intervention. On a d'abord ce qu'on appelle, on fait la promotion et la défense des locataires. On assure un encadrement, on essaie d'assurer un encadrement adéquat au marché privé du logement de l'habitation. Et puis aussi, on fait la promotion de logement social, une espèce d'alternative qu'on peut offrir aux gens dans le sens de la lutte à pauvreté et l'exclusion.

915 Ce qui est très important, c'est que le logement social on le voit très bien présentement, surtout quand on parle en temps de pandémie, que ça serait extrêmement important, si on en avait plus, qu'importe.

920 Et aussi, comme on fait la promotion de logement social. On a une liste de demandeurs de logements sociaux. On travaille énormément, on pilote environ, présentement cinq projets de logements sociaux dans le quartier. On a plus de 900 demandeurs sur notre liste. Et les besoins en logement sont extrêmement criants chez nous.

925 Et pour terminer il y a mon collègue qui va me succéder après, le Comité logement en plus d'être un comité logement du quartier Ville-Marie, mon collègue assume aussi la coordination de la table sectorielle en logement qui s'appelle Habitation Ville-Marie de Montréal. Donc, on est vraiment au coeur du quartier.

930 Là, je ne parcourrai pas nécessairement le mémoire en tant que tel. Sûrement que vous allez avoir des questions de façon peut-être plus pointue. J'aimerais, comme le temps presse, on n'a quand même pas beaucoup de minutes, je voudrais aller aux recommandations. Je vais quand même lire la première si vous le permettez.

935 Alors, Le Comité logement Ville-Marie recommande d'inscrire au PPU des Faubourgs des actions visant à intervenir sur les enjeux d'entretien et de salubrité des logements et que des budgets supplémentaires soient affectés à cette fin au Service d'inspection et de l'arrondissement.

940 Tout le monde sait qu'à Montréal bon, on parle beaucoup de, il y a eu le problème d'insalubrité, le cadre bâti a pris beaucoup d'âge, dans le Centre-Sud évidemment il y a beaucoup d'immeubles qui ont plus de 50 ans.

945 Et l'arrondissement a un service, un service au niveau des inspections. Le dénombrement, j'ai vérifié justement hier, il n'y a que 12 inspecteurs à l'arrondissement Ville-Marie, et un certain nombre, un petit nombre est affecté uniquement, je dirais, ce qu'on appelle l'inspection des logements, alors que les autres sont beaucoup pour toutes sortes, les permis, vérification, des choses de propreté, des chantiers. On vérifie les choses qui sont conformes.

950 Donc, nous on a réalisés que très souvent les locataires font des demandes pour ça, mais l'arrondissement n'arrive pas toujours à fournir les services comme ils pourraient le faire. Les gens attendent, et là en temps de pandémie ça a encore accentué le problème, parce que les gens, il n'y a presque plus d'inspection sur place, les gens envoient des photos.

955 Donc, pour nous ça c'est extrêmement important et c'est le nerf de la guerre. Et même la mairesse de l'arrondissement a fini par admettre il y a un certain temps qu'on manquait d'inspecteurs à Montréal.

960 Et la preuve c'est que non seulement on en manquait, mais au niveau de la salubrité, la ville centre a même créé un service il y a quelques années qui intervient sur les plus grands dossiers, plus grands problèmes et il doit y avoir un meilleur arrimage ici, entre les deux services au niveau de l'habitation et au niveau de l'arrondissement Ville-Marie pour l'inspection.

965 Donc, ça serait vraiment quelque chose d'important qu'ils aient non seulement le financement, mais qu'en plus qu'ils trouvent des moyens aussi, ça on a remarqué ça, qu'ils trouvent des moyens pour pérenniser un peu les personnes qui y travaillent. Parce qu'il y a beaucoup de gens qui ont comme une espèce de... très peu... Les gens ne restent pas longtemps au service de l'habitation puis ça prend du temps d'avoir des personnes compétentes et qui se soucient aussi de leur travail et des locataires.

970 La deuxième recommandation c'est que le Comité logement Ville-Marie recommande que l'adoption d'un règlement visant à restreindre les agrandissements ou fusions de logement soit intégrée au PPU.

975 Récemment, l'arrondissement a adopté un règlement qui justement est venu encadrer au niveau des subdivisions et la protection des maisons de chambre. On était très content de cela.

 Par contre, au niveau des agrandissements on n'était pas tout à fait d'accord, parce qu'ils laissaient comme une porte ouverte et on a même produit un mémoire à cet effet-là.

980 Puis suite à la production de notre mémoire, il y a même une fonctionnaire de l'arrondissement, madame Horny qui a quand même déclaré que l'arrondissement était content d'avoir passé le règlement sur les maisons de chambre, sur la subdivision, mais qu'ils

comprenaient qu'il y avait peut-être une porte d'entrée et qu'ils allaient revoir cette réglementation-là.

985

Donc, nous on serait très heureux, parce qu'en ce moment, je ne sais pas si vous connaissez l'expression rénoviction, mais il y a de plus en plus de gens qui perdent leur logement et que c'est mal encadré et on se sert de cette porte d'entrée pour chasser des gens.

990

Et ça, c'est dramatique parce que beaucoup de gens sont chassés de leur quartier, de leur logement et la situation de logement à Montréal est catastrophique au niveau du prix des loyers et du taux de vacances qui est infiniment faible, dans 1.5.

995

La troisième recommandation. Le Comité logement Ville-Marie recommande la création d'un Comité d'intervenants en habitation visant à favoriser le maintien de locataires dans leur logement et leur quartier, tel que proposé dans le plan social 2020-2022.

1000

En fait, c'est un comité d'intervenants qui serait extrêmement utile parce que vous avez ce qu'on appelle les gens de planification logement social qui s'occupent de tout ce qui est dans l'arrondissement, qui concerne la salubrité, la (inaudible) des permis d'inspection.

1005

Et vous avez des gens aussi qui sont de la division développement social, et les gens ne se parlent pas nécessairement les uns les autres. Et on voit apparaître des choses dans des documents où on parle de la qualité de vie des locataires. Mais ce n'est pas reflété nécessairement au niveau du PPU et au niveau aussi du service d'habitation.

1010

Donc, ce comité-là s'il était créé, ça serait extrêmement intéressant, il serait très pertinent. Et en plus, nous dans le passé comme organisme, on avait tenté d'avoir des rencontres plus périodiques avec cette division-là, justement des permis / inspection de la Ville de Montréal et de l'arrondissement pour avoir un meilleur arrimage et travailler en collaboration.

1015

Et c'est extrêmement difficile là, la pandémie ne nous aide pas, mais on essaie d'avoir des rencontres, mais on ne les a pas toujours. Et ça serait extrêmement pertinent que ce comité-là soit mis sur place, d'autant plus que si on veut vraiment faire un meilleur arrimage entre ce que la Ville veut faire et ce que les locataires et les citoyens ont besoin.

1020 La quatrième recommandation, elle est pour nous extrêmement importante. Je vais expliquer pourquoi. Alors, nous demandons à l'arrondissement et à la Ville de Montréal qu'ils apportent un soutien au Comité logement Ville-Marie dans ses démarches visant à obtenir un financement récurrent, supplémentaire visant à contrôler le financement en soutien à sa mission, et ce afin qu'il soit en mesure de continuer à offrir son service d'information et de soutien aux locataires de l'arrondissement de Ville-Marie, et à l'améliorer au besoin.

1025 Alors, je m'explique brièvement. C'est que nous, comme organisme, on a un financement. On n'est que deux employés et on passe notre temps, mon collègue entre autres passe son temps à faire plein de demandes de subvention par projet et c'est énormément d'ouvrage, ça prend beaucoup de temps, beaucoup d'énergie.

1030 Et on a de la misère à vraiment faire le travail. Parce que si on passait une partie de notre temps à faire la recherche, on ne peut pas faire le travail qui doit être fait. Et en plus, si nous étions parvenus dans le passé à maintenir le Comité de logement à flot, c'est que comme organisme nous disposons d'une licence de bingo et cette licence-là maintenant s'est éteinte, le bingo a fermé et là, nous, ça nous donnait bon an mal an 25 à 30 000 dollars par année.

1035 Donc, à ce moment-là, là pour cette année je pense qu'on va peut-être arriver à clore le budget. Mais on s'en va vers un déficit assuré. Ça va être problématique pour notre organisme et pour la réalisation de notre mission.

1040 Et aussi, ce qu'on demande, quand on dit qu'on demande un soutien c'est pour de voir à ce qu' n'y aurait pas moyen de nous aider à trouver des sources, mais qui ne soient pas toujours des sources dites de projets, mais qu'on ait un financement qui soit plus récurrent et qu'on n'ait pas à chaque année à faire plein de demandes.

1045 Et finalement bon, la cinquième recommandation elle est évidente, mon collègue va vous l'exposer tantôt. Ça va être sa partie, c'est la table logement Habiter Ville-Marie a présenté un mémoire et nous on appuie toutes les recommandations qui sont comprises dans ce mémoire-là.

Voilà. Je ne sais pas si j'ai dépassé mon temps.

1050

LA PRÉSIDENTE :

Non, c'est bon. Ça va bien.

1055 **M. GAÉTAN ROBERGE :**

J'essayais de (inaudible) un peu puis de ne pas trop sauter. Alors, je vous écoute, je vais essayer de faire de mon mieux pour répondre à vos questions.

1060 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup pour votre présentation. Nous avons lu votre mémoire, c'est bien complet. Juste une petite question pour commencer. Vous nous dites aussi dans ce que vous venez de nous présenter que vous avez des projets en cours, cinq projets en cours.

1065

M. GAÉTAN ROBERGE :

Cinq projets de logements sociaux, oui. Exactement.

1070 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous pouvez nous en parler juste un petit peu pour nous en informer?

M. GAÉTAN ROBERGE :

1075

Oui, bien sûr. En fait, c'est des projets de coopérative d'habitation. Et nous, comme organisme, on a une liste de demandeurs de logements sociaux, donc on crée ce qu'on appelle des membres fondateurs, des comités fondateurs et on travaille à développer, on a cinq projets en chantier, un sixième qui est presque là. Et il y en a deux qui vont vraiment aboutir d'ici deux ans environ.

1080

Je peux les nommer. Il y a la coopérative de la Montagne Verte qui est située au coin de St-Jacques et de la Montagne, qui est en formation depuis 14 ans, et je le sais à double titre, je

1085 suis travailleur au Comité logement, mais je suis vice-président sur papier de la Coopérative depuis 14 ans. Donc, j'ai suivi tout ça.

1090 Et l'autre projet c'est, les gens savent où est le métro Frontenac. Donc, il y a un projet, une coopérative à Frontenac. Donc, nous on fait un travail de soutien, on soutient les locataires et on travaille étroitement en collaboration avec les GRT, les groupes de ressources techniques qui font ces projets-là.

1095 Et le drame pour nous c'est dans l'arrondissement Ville-Marie il s'est fait très, très, très peu de logements sociaux pour famille depuis des années. Et là, nous ce qu'on revendique c'est ça.

1100 Et présentement, bon, le gouvernement du Québec, on va commencer à mettre un peu de sous, mais les programmations de logements sociaux ont été minables au niveau... je vais le dire le mot minable, vraiment. Le nombre d'unités a toujours été très, très faible depuis une quinzaine d'années et on en paie le prix présentement. Nous, on essaie de démontrer que bon, il y a des projets et on travaille très, très fort.

1105 On est un comité logement, on met beaucoup d'énergie là-dessus. On a même une personne qui est engagée grâce au financement de l'arrondissement, qui est engagée spécifiquement pour soutenir et promouvoir ces groupes-là puis les aider à fonctionner.

LA PRÉSIDENTE :

1110 Et puis dans le cadre du PPU des Faubourgs, est-ce que vous avez des échos qu'il y aurait des endroits où est-ce que vous pourriez partir d'autres projets de logements coopératifs?

M. GAÉTAN ROBERGE :

1115 Oui. Bien, mon collègue va vous en parler tantôt. Mais effectivement, on a fait un travail avec les gens du quartier, la Table a fait un énorme travail. On a identifié plusieurs terrains et c'est d'ailleurs une des revendications qui est portée par les groupes logement, qui sont membres du FRAPRU dont nous d'ailleurs. C'est une réserve de terrain et il y a des terrains qui ont été identifiés.

1120 D'ailleurs, celui de, ce qu'on appelle la Coop du Havre métro Frontenac, ce terrain-là, pour le situer plus précisément, actuellement c'est le stationnement des employés de la STM. Et il y a 10 ans, on avait fait une manifestation pour réclamer une partie du terrain, puis on a finalement eu cette moitié-là, on a eu la moitié du terrain.

1125 Et vous parlez de ça, c'est extrêmement important parce que le terrain que nous avons au coin de St-Jacques et de la Montagne, je ne dirai pas le montant, mais il coûte très cher. On est au centre-ville, comprenez-nous. Alors, les terrains sont très chers.

1130 Donc, c'est un des empêchements majeurs, c'est justement au niveau des terrains. Puis en plus, on a un autre problème, c'est que les enveloppes budgétaires étaient nettement insuffisantes, ce qui a retardé énormément de projet. Et la Montagne Verte fait partie de... je l'ai dit tantôt ça fait 14 ans.

1135 Alors, ça n'a pas de sens, mais on travaille quand même à développer ça. Puis on essaie aussi de soutenir le moral des gens. Et pour donner un exemple, je suis le seul individu qui est resté sur le premier conseil d'administration de cette coop-là il y a 14 ans et il est passé 35 personnes. Voilà, on soutient tout ce monde-là, on travaille en collaboration. Voilà. Mais c'est très important.

LA PRÉSIDENTE :

1140 Bien, merci beaucoup. Pour moi c'est très clair. Luba, est-ce que tu as une question?

LA COMMISSAIRE :

1145 Moi j'ai une petite question. Est-ce que j'ai bien compris, il y a 12 inspecteurs...

M. GAÉTAN ROBERGE :

1150 À la Ville de Montréal, oui.

LA COMMISSAIRE :

1155 À la Ville de Montréal. Pour l'arrondissement et ça comprend et les permis, les travaux et les inspections d'insalubrité?

M. GAÉTAN ROBERGE :

1160 Exactement, oui, oui. Et il faut comprendre que l'arrondissement Ville-Marie c'est un des arrondissements qui a octroyé le plus (inaudible). Donc, les inspecteurs sont très, très, très occupés à aller sur les chantiers pour vérifier la validité, voir si tout est conforme. Et les inspecteurs font cette chose-là en particulier, beaucoup, mais en plus ils font aussi ce qu'on appelle l'inspection des logements.

1165 Le problème, c'est qu'ils ne sont pas nécessairement toujours dédiés. Moi, à l'usage je vois qu'il y a quand même trois personnes dans trois secteurs prédéterminés qui sont souvent mandatées pour la salubrité, mais ce n'est pas leur seul travail. Souvent ils sont comme débordés.

1170 Mais en plus, il faut considérer, malheureusement ils n'arrivent pas à conserver leur personnel. On s'est fait expliquer que ce service-là c'est comme une porte d'entrée à la Ville et que les gens restent six mois, un an, deux ans, puis ils s'en vont. Puis nous, par différentes rencontres dans le passé, on nous a expliqué que, pour devenir un bon inspecteur, comme toutes choses d'ailleurs, ça prend un certain temps, et minimalement une année à deux années.

1175 Et quand les gens deviennent compétents, ils s'en vont ailleurs. Et aussi, la plupart des gens qui font ce travail-là sont des techniciens qui ont été engagés et la partie la moins intéressante à leurs yeux, de leur travail, c'est celle d'aller inspecter des logements qui nécessitent, comprenez-vous.

1180 Alors, ce n'est pas toujours intéressant pour eux. Ils n'aiment pas tellement ça. C'est difficile. Puis les inspecteurs, bon, ils travaillent dans le cadre de la loi, puis nous, une de nos recommandations, j'ai oublié de le mentionner tantôt, je vais le faire, c'est qu'on voudrait aussi qu'ils prennent plus en compte les personnes. Parce que très souvent on s'occupe du bâtiment, 1185 mais il y a des gens qui habitent dans ces bâtiments-là et dans leurs interventions, très souvent

ils vont comme négliger ces gens-là. Ils vont faire en sorte... d'ailleurs, dans le mémoire vous allez voir, on parle d'un cas où, oui la Ville fait un travail, son travail de dire : il y avait des choses à faire, pendant qu'il y avait des travaux.

1190 Mais selon le locataire, comme des témoignages que nous avons, selon la réalité, ce qu'on a vu, ils auraient été intervenir en disant au propriétaire de faire telle et telle chose pour diminuer, pour amoindrir le problème des locataires.

1195 Donc, c'est sûr qu'on nous répond légalement que la Ville n'a pas à s'immiscer entre les relations locataires / propriétaires, ce qui est exact. Par contre, ce qu'on demande à la Ville c'est qu'elle a même un certain pouvoir de dire : respecter les heures, faites des travaux, prenez des bonnes manières et aussi, assurez-vous que vous ne causerez pas de problème aux locataires qui sont déjà, qui demeurent encore sur place, il y a des travaux.

1200 Donc, c'est un équilibre à aller chercher, ce n'est pas toujours évident et les propriétaires très souvent, ou les promoteurs dès qu'ils ont leur permis, on fait ce qu'on veut, puis les gens qui qu'il y a dedans bien, des fois ça dépend du monde. Il ne faut pas généraliser. Il y en a qui vont tenir compte, qui vont être plus correct avec d'autres, moins correct avec les locataires, qui vont comme dire : si vous n'êtes pas content, vous vous en allez. Donc, c'est un peu ça.

1205 Mais l'arrondissement, c'est un problème que je soulève pour les inspecteurs, ce n'est pas seulement à l'arrondissement Ville-Marie, mais je pense que c'est généralisé à Montréal, ça prend du temps avoir un bon inspecteur et nous on le voit. Puis moi, comme travailleur, je suis quand même assez chanceux, ça fait longtemps que je suis là, donc je tisse des liens, mais le problème, je tisse des liens puis les gens s'en vont puis c'est toujours à recommencer.

1210 Puis il y a autre chose aussi, c'est qu'il y aurait... je ne sais pas si je pouvais en parler, ce n'est pas tellement dans le cadre, mais quand même. Il faudrait assouplir les manières aussi que les gens ont à contacter l'arrondissement Ville-Marie. C'est très procédural. Il y aurait moyen d'assouplir la procédure pour que ça soit plus facile.

1215 Comme là récemment, j'ai demandé des informations que normalement on aurait dû me donner et j'ai dû passer par l'accès à l'information. Comme travailleur, ça peut toujours aller, mais les gens, ce n'est pas toujours évident pour eux de faire ces démarches-là, pour avoir un

1220 rapport qui les concerne. Puis nous, on dit que ça alourdi, ça donne un fardeau supplémentaire aux locataires. Voilà.

LA COMMISSAIRE :

1225 Mais j'ai une autre question. Je ne sais pas si vous pouvez en parler. Vous parlez de deux projets que vous avez en cours, dont un vise à maintenir un parc locatif abordable autour des grands projets.

1230 Est-ce qu'il y a des pistes à l'intérieur de ça que vous êtes en train de poursuivre? Est-ce qu'il y a des solutions que vous avez trouvées?

M. GAÉTAN ROBERGE :

1235 Bien un, réaliser des logements, deux, assurer la qualité du cadre bâti, mais trois, faire en sorte que - tantôt quand je parlais d'agrandissement, s'assurer que si on améliore, si on fait les choses pour améliorer un quartier, une partie de quartier, il faut d'abord s'assurer que les personnes qui y vivent puissent y demeurer et qu'on va améliorer leur qualité. Ne pas toujours penser, dire : on va améliorer en faisant venir d'autres personnes, d'autres projets.

1240 Donc, des pistes c'est la qualité du cadre bâti, s'assurer qu'on a une réglementation qui soit bien appliquée, puis des encadrements qui font en sorte que les gens soient protégés, qu'ils ne soient pas chassés. Et toujours prendre en compte que, d'abord et avant tout, on est tous réunis, on appelle ça PPU des Faubourgs, ce n'est pas pour les habitants d'une autre planète, c'est pour les gens qui y vivent déjà présentement et c'est à eux qu'il faut penser. Et c'est en ce
1245 sens là.

1250 Puis aussi, une des pistes que vous demandez, nous comme organisme on arrive difficilement à faire notre travail puis c'est pour ça qu'on demande de l'aide, mais nous on est une forme de piste de solution dans la mesure où plus on aurait les moyens, énergies pour intervenir pour mieux on serait équipés puis outillé pour aider les gens et aussi collaborer, parce qu'on n'est pas en confrontation avec les pouvoirs. Puis là, au contraire, on essaie de démontrer qu'on a notre place, qu'on l'occupe, qu'on veut travailler avec l'administration.

1255 Et d'ailleurs, l'administration, bon, on a quand même des rapports qui sont très corrects avec autant la ville centrale qu'avec l'arrondissement Ville-Marie. La seule chose, c'est que là, on est en train de préparer quelque chose pour l'avenir et dans le cas présent, si on parle de ce secteur-là, PPU des Faubourgs, bien il y a seulement deux projets de logement social de ceux qui vont se réaliser puis qui sont comme prévus directement.

1260 Alors, les pistes de solution un, c'est les réserves de terrain, deux, s'assurer de la qualité du cadre bâti, maintenir les personnes en place et de voir en sorte aussi qu'ils aient, que les personnes aient accès au logement social aussi. Parce qu'il y a encore beaucoup de demandes. Quand je dis : un petit organisme comme le nôtre a plus de 900 demandeurs, c'est beaucoup de monde.

1265

LA COMMISSAIRE :

Merci.

1270

M. GAÉTAN ROBERGE :

Je ne sais pas si ça répond à vos questions. Oui. Merci.

1275

LA PRÉSIDENTE :

C'est bien clair. Est-ce que Éric tu as une question ou deux ou trois?

1280

Bien, une petite question pour faire suite à ce que vous venez de mentionner. Donc, la préoccupation de maintenir les locataires actuels dans leurs logements et dans le quartier. Donc, vous proposez notamment la création d'un comité d'intervenant en habitation. Et je comprends que ça fait déjà partie du Plan d'action, en fait du Plan de développement social 2020-2022 de l'arrondissement.

1285

Donc, ma question elle est, pourquoi il faudrait l'ajouter au PPU si elle est incluse dans le Plan d'action, la nécessité pour vous de le voir inscrit?

M. GAÉTAN ROBERGE :

1290 Bien, c'est-à-dire c'est que... vous êtes dans le centre de ce qu'on voudrait. Je suis
content que vous en parliez dans ce sens-là. Ce qu'il faut comprendre c'est que l'urbanisme, la
division d'urbanisme travaille, ils travaillent avec nous à l'amélioration des choses, mais en
même temps c'est qu'il faudrait que les services se parlent dans la mesure où les uns disent une
chose, mais comment on va arriver à concrétiser tout cela.

1295 Et quand on parle dans le Plan de développement, si vous dites qu'on en parle, je sais
qu'on en parle, j'ai lu le texte, on parle de qualité de vie. Mais la qualité de vie ça s'organise, ça
se matérialise, entre des services puis faire en sorte que, par exemple les gens puissent
demeurer dans des logements sains, en bon état, qu'il y ait du développement.

1300 C'est en ce sens qu'on voudrait qu'ils se parlent un peu plus, parce que c'est comme si
c'était deux entités qui sont toujours, marchent en parallèle, mais qu'il n'y a pas de convergence
ou de réunion. En ce sens, s'il y avait un comité...

1305 Puis nous comme organisme, comme on travaille sous deux plans, deux aspects, c'est-
à-dire autant dans la défense des locataires, promotion de logements privés, puis faire en sorte
de la protection du parc locatif, la promotion de logement social et la réalisation, on est comme
au centre des deux. Donc, nous, on conçoit que ça va de pair, ça va ensemble. C'est en ce sens
qu'on voudrait qu'il y ait un tel comité. Ce n'est pas pour en créer un de plus, parce qu'il serait
très utile.

Et ça ferait en sorte que des problèmes seraient peut-être mieux définis et que les
solutions seraient mieux arrimées aussi avec le milieu.

1315 Je ne sais pas si je suis clair, mais c'est un peu ça.

LE COMMISSAIRE :

1320 Très clair. Merci, merci beaucoup.

M. GAÉTAN ROBERGE :

Merci pour la question.

1325

LA PRÉSIDENTE :

Bien ça fait le tour et on a bien lu votre mémoire. Alors, merci beaucoup pour votre participation.

1330

M. GAÉTAN ROBERGE :

Merci beaucoup. Au plaisir.

1335

**M. ÉRIC MICHAUD
HABITER VILLE-MARIE**

LA PRÉSIDENTE :

1340

Merci pour votre contribution. On va maintenant passer au prochain intervenant. Donc, nous avons maintenant avec nous Éric Michaud d'Habiter Ville-Marie.

Alors, quand vous êtes prêt, nous, on est là, face à nos écrans.

1345

M. ÉRIC MICHAUD :

Bonjour.

1350

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour.

1355